

Questions orales

Étant donné le fossé entre les propos qu'il a tenus à la Chambre et ce qu'a déclaré le solliciteur général à l'extérieur de la Chambre, le vice-premier ministre voudrait-il se décider et nous dire si, oui ou non, le rapport de la GRC a été examiné par le cabinet? Je lui demande de nous donner une réponse sans détour et je lui assure que la sécurité nationale ne sera pas mise en péril pour autant.

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je doute fort que le très honorable député soit bien placé pour me donner un conseil. Quoi qu'il en soit, les réponses que je lui ai fournies hier tiennent toujours. De l'avis du gouvernement, ce n'est pas une bonne façon de s'acquitter de ses responsabilités vis-à-vis de la protection des ambassades que de se livrer à de tels échanges sur le parquet de la Chambre des communes.

En ce qui concerne la séance d'information à laquelle il a refusé de participer hier parce qu'il ne voulait pas compromettre sa liberté, et celle du chef du Nouveau parti démocratique, de poser des questions à la Chambre des communes, il faut dire qu'il existe des situations précises où le gouvernement met traditionnellement le chef de l'opposition dans la confidence. Étant un des premiers responsables à la Chambre, il peut être mis dans le secret de certaines questions, en espérant . . .

M. Turner (Vancouver Quadra): Vous pourriez bien en faire une chanson.

M. Nielsen: Il me conseille d'en faire une chanson. La situation ne se prête pas à ce genre de frivolité. Encore une fois, la question fait l'objet d'un examen très attentif et nous espérons pouvoir conclure sans tarder. Le gouvernement compte sur la participation du très honorable député et sur celle du chef du Nouveau parti démocratique pour trouver le moyen d'assurer la sécurité de nos ambassades comme nous le souhaitons, chose qui relève de notre responsabilité.

* * *

LA DÉFENSE AÉRIENNE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

LE SYSTÈME D'ALERTE DU NORD—L'ACCORD CONCLU ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale et vice-premier ministre. La semaine dernière, au comité, au moment où nous établissions l'ordre du jour en vue d'étudier le budget des dépenses, le secrétaire parlementaire du ministre a dit que ce dernier ne connaissait pas assez bien le dossier pour venir expliquer au comité le rapport qui existe entre l'accord sur le Système d'alerte du Nord et la Guerre des étoiles. Maintenant que le ministre a signé cet accord, il est sans doute mieux renseigné. Pourquoi ne vient-il pas au comité cet après-midi débattre la question à propos de laquelle le *Globe and Mail* a écrit qu'il fallait «commencer le débat avant qu'il ne soit trop tard»? Les Canadiens veulent savoir pourquoi le gouvernement refuse de fournir à la Chambre des explications sur

ce programme de 7 milliards de dollars qui risque de réorienter notre politique concernant la protection de notre territoire et notre souveraineté.

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je ne vois pas pourquoi le député me pose cette question. Il était ministre pendant que se sont déroulées les négociations qui, de 1976 à maintenant, ont abouti à un accord sur ce système. Pendant neuf ans, le député a eu connaissance de toutes . . .

M. Chrétien: Je n'ai pas signé l'accord.

M. Nielsen: Bien sûr que non, puisque l'accord sera officiellement conclu le 18 mars. Quant aux chances d'en discuter, la question a été renvoyée au comité du Sénat et au comité de la Chambre, où le secrétaire d'État aux Affaires extérieures était disposé à répondre à toutes les questions des députés. Or, ceux-ci n'en ont pas beaucoup posé. En ce qui me concerne, j'entends me présenter devant le Comité aussitôt que possible.

[Français]

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur le Président, je suis vraiment étonné de la réponse du vice-premier ministre, le ministre de la Défense nationale. La semaine dernière, son secrétaire parlementaire disait que le ministre n'était pas assez au courant; or l'accord se signe dimanche. On nous informe, d'une part, que l'on va bâtir des aéroports dans le Nord et on nous dit, d'autre part, qu'il ne s'agit que d'un système de radar pour surveiller le Nord canadien. Il y a des questions très importantes que les Canadiens veulent poser. Et la question est la suivante: Cet après-midi, à 15 h 30, alors que le ministre est au courant, ne viendrait-il pas devant le Comité nous donner quelques explications, de façon que les Canadiens soient satisfaits du fait que nous ne sommes pas en train d'engager l'avenir du Canada d'une façon irrévocable et de lier le Canada à la Guerre des étoiles, ce que le Parlement du Canada a rejeté le printemps dernier?

[Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Oui, monsieur.

* * *

LE TERRORISME

LA PRISE DE L'AMBASSADE DE TURQUIE À OTTAWA—
L'AVERTISSEMENT DONNÉ PAR LE GOUVERNEMENT TURC

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le gouvernement turc a-t-il fait part au ministre ou à ses collaborateurs de ses inquiétudes en ce qui concerne la sécurité de l'ambassade de Turquie à Ottawa, avant la récente attaque des terroristes?